



Assemblée générale du CLES

Mardi 19 septembre 2023
20h45 - Salle LAFONT

Procès-verbal

Personnes présentes/invitées

Présents : Cécile LAGÜE, Adeline SATTO, Fatima RABAH, Mathieu LABRO, Elodie DALL'ARMI, Sophie FLORES, Mélanie COULY, Clément BARDY, Cécile GUERRERO, Christophe AUBERGER, Noémie MARTINEZ, Rachid CHIBLI, Charlotte GUIGNE, Didier VARELLA, Régis DESTOBBELEIRE, Alexandra VILLETTE, Sophie GARCIA, Carine GRAFEILLE, Elodie DEHAUMONT, Aurélie ROGER, Cyrielle MARIA, Loïc MIRAVETE

Représentants de la mairie : Sofia FEZZANI, Victor DENOUVION, François LINARES, Pascal BOUTRY, conseillers municipaux

Directeurs/trices d'écoles : Excusés

Absents: Thierry FOURCASSIER (maire), Vincent VALENTE (élu aux écoles)

Le bureau remercie les parents d'élèves, et les représentants de la mairie, pour leur présence de ce soir ainsi que l'ensemble des membres de l'association pour leur investissement de l'année.

Le bureau remercie également les élus pour leur disponibilité et les actions menées ensemble. Le bureau souhaite la bienvenue aux nouveaux parents qui nous ont rejoint.

I. Bilan moral : présentation des missions et des actions 2022-2023

L'association, ses valeurs et ses missions sont présentées aux adhérents et aux nouveaux parents d'élèves.

Le CLES (Cercle Laïque Etre et Savoir) est une association qui existe depuis 87 ans (création en janvier 1936), elle est née de la fusion de deux anciennes associations. L'association est identifiée au registre national des associations sous le numéro W313003261.

Elle s'articule autour de 2 missions bien distinctes :

1. La représentation des parents d'élèves :

Les parents d'élèves élus sont les « porte-parole » des parents. Nous avons pour mission de représenter et de défendre les intérêts moraux et matériels des enfants et de leur famille, ainsi que de veiller au bien-être des enfants. Nos actions se déroulent en partie :

- AVEC LES ÉCOLES

- **Lors des conseils d'école** : chaque année nous portons la voix des parents lors des conseils d'écoles, durant lesquels nous participons pleinement à la vie de celle-ci : vote du règlement et adoption du projet pédagogique, avis et discussion sur le fonctionnement de l'école et sur toute question intéressant la vie de l'école (intégration, restauration scolaire, hygiène et sécurité...). Notre mission est de relayer les interrogations des parents auprès des professionnels.
Nous avons assisté aux 3 conseils de chaque école.
Les comptes-rendus sont accessibles aux parents sur le site internet du CLES <https://cles-saintjory.fr/archives/> et pour l'année en cours <https://cles-saintjory.fr/documents-et-comptes-rendus-de-lannee-2023-2024/>
- **Lors des PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : nous avons participé aux exercices de PPMS dans les écoles, en présence des forces de l'ordre et du directeur de l'école.
- **Lors de réunions** diverses ou de discussions régulières avec les directeurs.
- **Avec l'accompagnement des parents** : à la demande des parents ou des directeurs, nous sommes présents pour faciliter les relations entre l'école et les familles et soutenir les parents d'élèves en cas de difficulté. Nous pouvons donc accompagner et intervenir auprès des directeurs d'école, en temps qu'intermédiaire et médiateur, afin de traiter certains sujets.

Depuis 2 ans, nous sommes alertés par des parents et directeurs, sur le manque d'AESH dans les écoles, générant des situations très critiques pour les enfants et le personnel. Nous avons donc effectué une démarche générale sur les 4 écoles, afin de recenser le manque global. Sur St-Jory, au 4 avril dernier, seulement 9 AESH s'occupaient de 35 élèves notifiés (dont 11 individuels). De ce fait, nous avons aidé les parents à envoyer des mises en demeure au DASEN (directeur académique des services de l'Éducation nationale) et avons envoyé un courrier au PIAL (pôle inclusif d'accompagnement localisé) (copie syndicat...) pour leur demander de revoir la répartition des postes sur le territoire et de nous affecter plus d'AESH.

Cette année nous avons participé à une réunion de présentation du PIAL 17 (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) qui gère notre secteur, et avons insisté sur la situation critique de la commune. Nous sommes en contact régulier afin de trouver des solutions

pour que cette problématique ne se reproduise plus . Vous pouvez retrouver le compte rendu de la réunion sur notre site Internet via ce lien :

<https://cles-saintjory.fr/aesh-pial-17/>

Force est de constater que l'année scolaire 2023 commence déjà avec de graves manques sur 2 établissements, nous continuons nos démarches.

Effectif AESH dans les écoles au 4 avril 2023 :

Ecole	Notification Individualisée	Notification Mutualisée	AESH en poste
EM du Canal des 2 Mers	3 élèves	1 élève	2 AESH
EM du LAc de Labou	2 élèves	3 élèves	1 AESH
EE Georges Brassens	5 élèves	18 élèves	4 AESH
EE Jean de la Fontaine	1 élève	5 élèves	2 AESH
Total	11 élèves I	24 élèves M	9 AESH

Point de situation au 15/09/2023

Ecole	Notification Individualisée	Notification Mutualisée	AESH en poste
EM du Canal des 2 Mers	5 élèves	1 élève	1 AESH
EM du LAc de Labou	1 élèves	1 élèves	1 AESH
EE Georges Brassens	7 élèves	26 élèves	6 AESH
EE Jean de la Fontaine	1 élève	6 élèves	2 AESH
Total	14 élèves I	34 élèves M	10 AESH

Chaque parent qui le souhaite peut nous contacter à ce sujet.

- **Autres actions diverses** : Intervention dans les Bibliothèques :
Suite aux différents protocoles COVID et la mise en “stand-by” des bibliothèques (locaux investis...), les directeurs ont souhaité actualiser et moderniser le parc. Nous avons proposé notre aide, et ainsi :
 - à l'école Jean de la Fontaine : participé à l'intégration de 2500 livres dans le parc (couverture, mise à jour informatique...),
 - à l'école du Lac : nous avons participé au tri des livres.
 - à l'école G. Brassens : nous avons participé au tri et à la couverture des livres et au référencement dans le logiciel de la BCD en partenariat avec la bibliothèque municipale.

- **Tour d'horizon par école** : un point a été réalisé par chaque référent des écoles, afin de présenter aux parents les sujets traités dans chaque école sur l'année précédente.
 - **Jean De la Fontaine : Référente Adeline SATTO.**
 - une ouverture de classe pour la rentrée 2023
 - Effectif à la rentrée 2023 : 233 répartis sur 10 classes
 - Démarrage sur 2022/2023 des travaux d'extension de l'école avec une livraison prévue pour le printemps 2024
 - pour cette année scolaire : 6 classes “en dur” dont la BCD qui a été transformée en salle de classe pendant les travaux + 4 classes dans les algécos
 - Points positifs : dynamique de l'équipe enseignante, projets et sorties pour les enfants
 - Points de vigilance : sécurité , température dans les classes, dimensionnement de la cour, dimensionnement des locaux de l'ALAE (augmentation du nombre d'élèves à accueillir depuis la création de l'école et, suite aux travaux en cours et l'ouverture de la 10ème classe, l'école a dû reprendre pour son usage certaines salles qui avant été mises à disposition de l'ALAE)

 - **Canal : Référente Élodie Dehaumont**
 - Effectif 2023/2024 = 151 et moyenne élèves/classe = 25/26
 - Evolution effectif 2022/2023 → 2023/2024 = - 4
 - Nb classes et point locaux en dur / travaux / algécos = 4 classes en dur et 2 classes en algéco
 - Point AESH = 1 AESH pour 4 élèves notifiés I (et 5 en attente de notification)
 - Point plan d'action canicule = arbres plantés , manque un store, rafraichisseur par le sol qui fonctionne
 - Point de vigilance spécifique à l'école = sécurité incendie et AESH
 - Point positif = beaucoup de sorties

o **Lac : Référentes Aurélie ROGER & Julie PASCUAL VILALTA**

Effectif à la rentrée 2023: 208 élèves répartis sur 8 classes + 7 élèves sur l'UEMA.

Evolution effectifs sur 1 année scolaire: à la rentrée 2022: 198 élèves, répartis sur 7 classes et 5 élèves à l'UEMA, soit +10 et +2 élèves

Agrandissement cantine et école (double algéco) prévus pour octobre 2022.

Point AESH à la rentrée 2023: 1 AESH pour une élève notifiée I, une élève en attente d'AESH, plusieurs élèves en cours de notification.

De nombreuses demandes de travaux reportés restent en attente (verrous papillons, sol des toilettes, nettoyage à revoir, stores, banc des amis...)

Plan canicule: Stores manuels posés, certains à repositionner, 1 petit arbre planté.

Points de vigilance:

- Cour devient très sous dimensionnée
- date de livraison des algécos (cantine+double algéco classe) car suppression d'une salle de repos et réfectoire exigü au vu des effectifs.
- Prestation externe de nettoyage des locaux
- Sécurité: vols et intrusions ont eu lieu, serrures à changer.
- Positif: une équipe soudée qui travaille ensemble pour le bien vivre à l'école, très bonne communication avec les membres de l'équipe pédagogique (école+ALAE)

● **Brassens : Loïc MIRAVETE**

→ Effectif 2023/2024 = 348 et moyenne élèves/classe = 25

→ Evolution effectif 2022/2023 → 2023/2024 = + 67 élèves

→ Nb classes et point locaux = 13 classes (11 classes + 1 classe ULIS + 1 UPE2A)

→ Point AESH = 4 AESH pour 5 élèves notifiés I et 18 élèves notifiés M

→ Point plan d'action canicule = très jeunes arbres plantés, stores posés, températures constatées à plus de 30 degrés relevées dans certaines classes.

→ Point de vigilance spécifique à l'école = sécurité incendie, entretien des locaux, AESH

→ Point positif = sorties scolaires régulières

→ Point négatif = grosse baisse de la subvention attribuée aux enfants pour les sorties scolaires - locaux vieillissants dû au manque d'entretien - cour de récréation petite pour 348 enfants (en septembre 2023)

- AVEC LA MAIRIE

- **Lors des commissions avec la mairie** : la participation aux différentes commissions (ALAE, restauration ,réunion à la demande du CLES, PPMS, CTG (Convention Territorial Globale) nous permet de donner notre avis en discutant avec les élus et différents acteurs de la vie scolaire. Grâce à ces actions nous arrivons ensemble à avancer positivement. Cette année, nous avons participé à plusieurs réunions sur :

- L'agrandissement de l'école élémentaire Jean de la Fontaine.
- La participation aux commissions restauration et ALAE (2 réunions cette année).
- Réunion du 23 mai, initiée à la demande du CLES suite à des points d'alerte : l'augmentation des effectifs, point sur la nouvelle école, point sur les solutions pour lutter contre les conséquences de la canicule dans les établissements scolaires, point sur les travaux dans les écoles.

En ce qui concerne la restauration scolaire, les parents élus ont pu se rendre dans les écoles pour tester un repas dans les cantines et nous avons la chance d'avoir des échanges réguliers avec le service.

Depuis septembre 2021, deux régimes alimentaires sont proposés aux enfants par la mairie.

- **Participation à la réunion avec la mairie concernant le COPIL CTG (Comité de pilotage, Convention Territoriale Globale)**

- **Autres sujets divers suivis avec la mairie :**

□ Évolution des effectifs scolaires : ces dernières années, suite à la livraison des logements, nous suivons de près la question de l'augmentation des effectifs. Sur les 5 dernières années :

- ✓ à l'école du Lac, 4 classes ouvertes
- ✓ à l'école Brassens, 5 classes ouvertes
- ✓ à Jean de la Fontaine, 4 classes ouvertes
- ✓ au Canal, 2 classes ouvertes

⇒ soit 47,26 % d'élèves en plus sur les 4 établissements

□ Ouverture d'une 3^{ème} école maternelle : Suite à la réunion que nous avons sollicité avec la mairie, M. le Maire nous a informé qu'il était en négociation sur un terrain chemin du Tucol, l'achat du terrain devrait avoir lieu avant janvier 2024 afin rester dans les délais. Mais à ce jour nos écoles sont déjà saturées, M. Le Maire parlait de la création d'une maternelle et d'une nouvelle cuisine centrale. Nous avons demandé la création d'un nouveau groupe scolaire car nos écoles ne disposent plus d'espace disponible afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

- ✓ Après l'achat du terrain, il faudra compter 3 ans et les travaux pourront commencer pour environ 10 mois. (à ce jour nous n'avons aucune nouvelle concernant l'avancé de ce dossier)

- ❓ Travaux de l'agrandissement de l'école Jean de la Fontaine : M. Le Maire avait annoncé une livraison fin décembre 2023, finalement la livraison devrait avoir lieu en mars.

- Sécurité : il a été constaté une augmentation de comportements dangereux et incivils, de la part de parents souvent, sur les parkings des écoles. Nous avons donc demandé, lors des Conseils d'école, à ce que des patrouilles de prévention par la Police Municipale puissent être réalisées, des équipements ont été installés devant la maternelle du Lac et un autre à proximité de l'école Georges Brassens (nous en avons fait la demande en décembre 2022) .

- Canicule : suite à la canicule, nous avons eu des retours de la situation vécue dans les écoles et ce depuis plusieurs années. Nous avons donc fait remonter des points d'amélioration des locaux à la mairie (chaleur avoisinant les 35° à 9H, soleil tapant directement dans les classes, pas de système de refroidissement en place, à part au moins 1 local climatisé par école, mais pas toutes les classes). En fin d'année des arbres ont été plantés, des stores installés (il en manque pour certaines classes), et les écoles ont bénéficié d'une livraison de ventilateur afin d'en avoir un par classe.

L'association souhaite rappeler qu'elle est indépendante de tout modèle politique, syndical ou religieux et souhaite rester neutre afin de représenter le plus grand nombre de personnes.

L'association avance dans le respect et le savoir vivre ensemble. Il est donc important pour ses membres de maintenir un dialogue constructif avec tous les partis afin d'avancer ensemble positivement et cordialement.

2. L'organisation d'évènements pour récolter des fonds

Afin de rassembler tout le monde (parents, enfants et personnels des écoles) et de passer des moments de partage conviviaux, l'association organise des événements tout au long de l'année. Cette mission a également pour objectif de récolter des fonds qui sont reversés chaque année, à part égale, aux coopératives des écoles. Ils permettent de participer au financement des sorties et activités des enfants, en minimisant les coûts pour les familles.

Chaque parent élu de l'association a ses affinités, sa vie de famille et participe comme il peut.

Bilan des actions 2022-2023

- Vente des sapins (toutes les écoles) : 4 décembre 2022
- Loto avec buvette : 12 février 2023

- Vente de plants : 14 mai 2023
- Vente d'objets personnalisés (école maternelle du Lac, du Canal et à l'école Georges Brassens) : Mai - Juin 2023
- Gestion de la buvette pour la fête de l'ALAE : 2 juin 2023
- Fêtes des écoles : historiquement, le CLES participe à l'organisation des fêtes dans les écoles. L'organisation est variable dans chaque école :
 - ☐ Ecole du Lac 30 juin 2023 : Fête annulée par la directrice car pas assez de parents pour gérer les stands.
Nous avons quand même organisé une buvette avec vente d'objets personnalisés pour le spectacle de l'ALAE qui a eu lieu à l'école.
 - ☐ Ecole du Canal 30 juin 2023 : aide dans l'organisation de la fête en partenariat avec l'équipe pédagogique.
 - ☐ Ecole Jean de la Fontaine : fête organisée par l'équipe enseignante
 - ☐ Ecole Georges Brassens : fête organisée par l'équipe enseignante, buvette et vente d'objets personnalisés organisée par le CLES, ensuite auberge espagnole.

II. Bilan financier

Cf pièce jointe.

Le CLES a seulement un compte courant à La Banque Populaire Occitane.

Les bilans moral et financier sont soumis au vote. Ils sont adoptés à l'UNANIMITE.

Planning prévisionnel 2023-2024

- Participation aux conseils d'écoles
 - **Ecole du Canal** : 19 octobre, 26 mars, 25 juin
 - **Ecole du Lac** : 7 novembre, 5 mars, 11 juin
 - **Ecole Jean de la Fontaine** : 9 novembre, 28 mars, 13 juin
 - **Ecole Georges Brassens** : 17 octobre, 29 février, **11 - 18 juin**
- Autres événements
 - **Ecole du Canal** : carnaval 1er mars, sortie vélo à la forêt de Bouconne le 24 mai pour les MS/GS et le 31 mai pour les PS/MS, fête de fin d'année le 28 juin.
 - **Ecole du Lac** : En attente d'information
 - **Ecole Jean de la Fontaine** : chorale de Noël le 19 décembre, fête de l'Ecole le 18 juin, projet USEP pour toutes les classes + différentes sorties prévues selon les classes
 - **Ecole Georges Brassens** : marché de Noël le 19 décembre, Fête de l'école le 25 juin
- Participation aux commissions et réunions mairie : restauration, PPMS, CTG
- Vente de sapins et distribution : Samedi 2 décembre
- Vente des plants printaniers : date à définir.

- Loto : Dimanche 24 mars
- Organisation des fêtes d'écoles : modalités à définir avec les enseignants au 1er CE
- Participation aux actions organisées par la mairie
- Plusieurs sujets vont être abordés lors de la première réunion du CLES qui se déroulera après les élections le mardi 17 octobre 2023 : sécurité, harcèlement... des groupes de travail pourront être réalisés pour avancer sur les sujets souhaités.

L'association organisera au minimum les actions énumérées ci-dessus, si la disponibilité des membres le permet. Elle se joindra volontiers aux initiatives des parents des écoles, le cas échéant, (aide pour la vente de gâteaux / livres ou autres) ou de la mairie (tenue de buvette).

L'association privilégiera au maximum le règlement des ventes en ligne (par helloasso ou sur notre site internet) et chèques afin de limiter la manipulation d'argent liquide (pour la vente des sapins notamment).

Tout parent qui souhaite mettre en place une action dans son école, ou traiter d'un sujet en particulier, peut se rapprocher du bureau pour valider un groupe de travail.

III. Communication de l'association :

- Flyers dans les cahiers et affiches sur les panneaux réservés dans les écoles et ALAE.
- Via la Mairie : panneaux lumineux, articles dans le Saint-Jory mag', affichage sur les panneaux de la commune, site de la mairie.
- Site internet du CLES : www.cles-saintjory.fr
- Facebook : CLES - Association des parents d'élèves des écoles publiques de Saint-Jory
- Réunions régulières
- Communication par mail, le CLES a mis en place une liste de diffusion propre à chaque école. Nous invitons tous les parents à s'y inscrire afin de voir nos actions. De plus, nous souhaitons diminuer les mots dans les cahiers et utiliser quasiment uniquement ce biais (les mots papier étant coûteux, chronophages à faire).
- Inscriptions sur : <https://cles-saintjory.fr/formulaire-dinscription-a-la-newsletter/>
- Presse : Le Petit Journal et la Dépêche

IV. Organisation de l'association :

Cette année l'association a fonctionné avec un référent par école.

Rappel du rôle de référent : il a été mis en place, pour la troisième fois, avec pour objectif de faciliter les échanges entre les partenaires, l'école, le bureau et les membres du CLES. Le référent est chargé de transmettre les informations aux membres du CLES de l'école, remonter les informations au bureau, faire le lien entre la direction et les parents élus, organiser les réunions de préparation des conseils d'école... L'objectif d'un référent par école est aussi de

pouvoir faire remonter régulièrement les informations au bureau et membres des autres écoles. Le but final étant de pouvoir maintenir un lien entre les 4 écoles.

Les 4 réunions regroupant tous les membres de l'association ont été maintenues en visio ou présentiel. Des réunions ou échanges en fonction des disponibilités de tous ont été réalisés avant chaque CE dans les groupes de chaque école, pour préparer les questions des parents.

Pour faciliter la gestion de l'association, il a été décidé de maintenir la mise en place :

- Un parent référent par école
- Un (ou plusieurs) parent(s) référent(s) par action : afin de piloter, organiser et veiller au bon déroulement de l'action.
- Des groupes de travail : mis en place à la demande, afin de traiter de sujets importants.
- Des réunions régulières : la première étant fixée au **mardi 17 octobre après les élections**, entre les membres de l'association.

V. Demande de modification de la domiciliation:

La domiciliation à l'adresse du président de l'association à partir du 01/10/2023 (Loïc Miravete, 58 chemin de Trinchet, 31790 Saint Jory), cette règle s'appliquera également pour les futures présidents-es.

La demande de modification de domiciliation est soumise au vote. Elle est adoptée à l'UNANIMITE.

VI. Préparation des élections :

Les élections ont lieu le 13 octobre 2023. Les parents d'élèves présents souhaitant rejoindre le CLES sont invités à se faire connaître et les listes sont établies par école. La liste officielle doit être rendue avant le 2 octobre minuit. Les référents prendront contact avec les équipes des écoles pour valider la liste officielle. Les directeurs ont organisé la mise sous pli des bulletins par école avec l'aide des parents du CLES.

VII. Élections du Bureau :

Il est rappelé que les membres du Bureau ont en charge le côté administratif et financier de l'association mais que l'association ne peut fonctionner que grâce à la mobilisation du plus grand nombre de parents d'élèves.

Les membres actifs, parents d'élèves élus ou non, seront informés régulièrement de toutes les actions, par le biais de réunions et de mails (via la liste de diffusion et de sondage à remplir pour connaître les disponibilités de chacun).

L'ensemble du bureau étant démissionnaire, un appel à candidature est proposé. Huit personnes se sont portées volontaires.

Les nouveaux membres se réunissent et proposent la composition suivante :

- ☒ Président : Loïc MIRAVETE
- ☒ Vice-Présidente : Aurélie ROGER
- ☒ Secrétaire : Cécile GUERRERO
- ☒ Secrétaire adjointe : Adeline SATTO
- ☒ Trésorière : Cécile LAGÜE
- ☒ Trésorière adjointe : Christophe AUBERGER
- ☒ Chargée de communication : Cyrielle MARIA
- ☒ Chargée de communication adjointe : Alexandra VILLETTE

Les membres présents valident la composition du bureau.

<u>Président</u> Loïc MIRAVETE	<u>Vice-Présidente</u> Aurélie ROGER	<u>Secrétaire</u> Cécile GUERRERO
<u>Secrétaire adjointe</u> Adeline SATTO	<u>Trésorière</u> Cécile LAGÜE	<u>Trésorier adjointe</u> Christophe AUBERGER
<u>Chargée de communication</u> Cyrielle MARIA	<u>Chargée de communication adjointe</u> Alexandra VILLETTE	

Nous clôturons l'assemblée générale avec le verre de l'amitié

Heure de fin de l'assemblée générale : 22H30

Compte rendu rédigé par : Loïc MIRAVETE